

SOCIAL NEWS

Bonjour à tou.te.s !

Christelle FAUJOUR (Pôle social) a coordonné le contenu, Amélia MUNGROO (Pôle communication) l'a mis en forme. Ce bulletin se veut avant tout un outil pratique et opérationnel : vous êtes saturé(e)s d'informations, nous les trions pour vous être utiles immédiatement !

Hubert BOCQUELET

Délégué Général FEDALIM FNCG SYFAB



CHARGE SOCIALES 2021

La **circulaire** (cf annexes ci-dessous) sur les charges sociales 2021 a été communiquée aux adhérents de FEDALIM et de la FNCG. Elle compile les principales dispositions qui ont changé au 1er janvier ou qui ont été reconduites.



FORMATION PROFESSIONNELLE

ACCORD SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

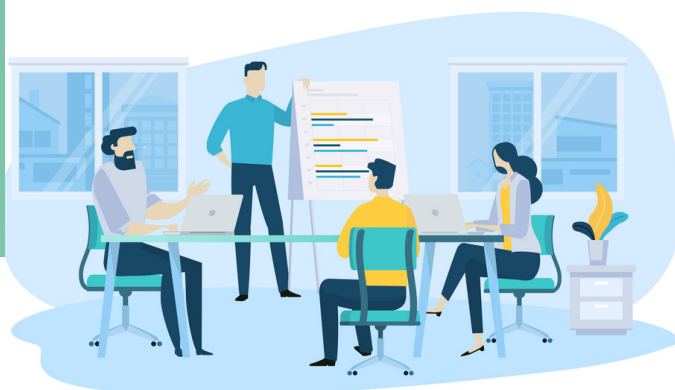
L'**accord** (cf annexes ci-dessous) du 1er décembre 2020 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage dans diverses branches du secteur alimentaire a été signé par les partenaires sociaux de l'interbranche agro-alimentaire, de la coopération et du commerce agricole.



FORMATION PROFESSIONNELLE : CALENDRIER DU VERSEMENT DES COTISATIONS

Le **calendrier** (cf annexes ci-dessous) du paiement de la CUPFA est paru. Celui-ci diffère selon la taille de l'entreprise (< ou > 11 salariés).

FOCUS SUR LE GEIQ*, UNE BELLE INITIATIVE D'INNOVATION SOCIALE PORTÉE PAR LES ENTREPRENEURS



FEDALIM compte parmi ses adhérents des entreprises membres de GEIQ et notamment celui de l'ORNE/MANCHE.

L'écosystème **GEIQ** (cf annexes ci-dessous) fonde ses origines sur l'ambition d'une poignée d'entrepreneurs visionnaires décidés à prendre à bras le corps le problème de l'inadéquation des personnes sans emplois au regard de leurs besoins. Ils existent depuis 30 ans et ont été inscrits dans le code du travail en 2014.

Rejoindre un GEIQ est un pari gagnant-gagnant associant l'entreprise, et les personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Le GEIQ apporte une solution pragmatique à l'ensemble des parties prenantes. (Services publics de l'emploi, territoires, acteurs de la formation, entreprises et demandeurs d'emploi). Le GEIQ est un tiers employeur qui endosse la responsabilité du recrutement du salarié et qui organise son parcours de formation en alternance et son insertion dans l'entreprise.

Il existe à ce jour 180 GEIQ disposant de 100 antennes. Les GEIQ peuvent se prévaloir d'avoir accompagné vers l'emploi durable près de 100 000 personnes dans la dernière décennie et satisfaire les besoins de 7251 entreprises adhérentes.

*Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Contact : Christelle FAUJOUR
c.faujour@66laboetie.fr

ANNEXES

CHARGES SOCIALES 2021

Circulaire charges sociales :

<https://66laboetie.net/file/listp=VUcQ7qNc8owLfuy-Fs>

ACCORD SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Circulaire : <https://66laboetie.net/file/list?p=VUcQ7iOCee1BWbOwrC>
- Accord formation professionnelle :
<https://66laboetie.net/file/listp=VUcQ7ER7nHfl3XQ25L>

FORMATION PROFESSIONNELLE : CALENDRIER DU VERSEMENT DES COTISATIONS

Circulaire calendrier contribution formation professionnelle :

[https://66laboetie.net/file/listp=VUcQ7BX\\$NVwKR7UqbE](https://66laboetie.net/file/listp=VUcQ7BX$NVwKR7UqbE)

GEIQ, LIENS UTILES :

- Fédération française des GEIQ : <https://www.lesgeiq.fr>,
- Les GEIQ sur le site du Ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertionactiviteeconomique/article/groupements-d-employeurs-pour-l-insertion-et-la-qualification-geiq>,
- Une vidéo explicative : <https://www.youtube.com/watchv=29HdUEtcbTY>

Contact : Christelle FAUJOUR
c.faujour@66laboetie.fr